

O.4

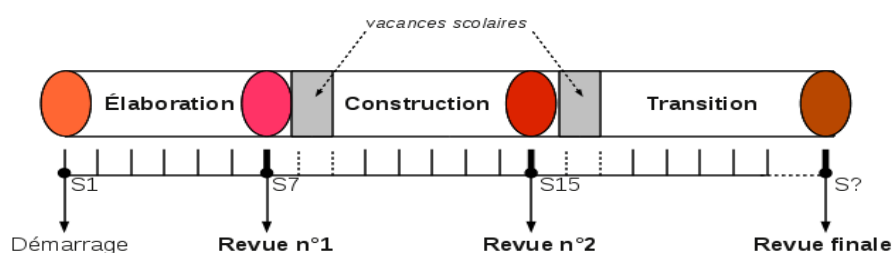
Assurer la revue finale

Objectif

Appréhender les attentes de la revue finale.

Préambule

La revue finale est une épreuve d'examen orale d'une durée d'1 heure.



Revue finale

Cette épreuve orale doit permettre au candidat de présenter son travail, de montrer son savoir-faire et de justifier ses choix dans les différentes activités de la conduite de projet.

Le commission attribue une note à chaque candidat, à l'issue de la soutenance de son projet.

Cette note porte sur :

- la qualité et la valeur technique du dossier technique,
- la qualité de son exposé oral,
- l'état final de la réalisation examinée,
- la précision et l'exactitude de ses réponses,
- sa maîtrise des savoir faire définis dans le référentiel de certification.

L'épreuve se déroule en trois phase d'une durée maximale de 20 minutes chacune :

- soutenance du dossier du projet,
- présentation de la réalisation,
- entretien avec la commission.

Au cours de la soutenance du dossier, le candidat expose sans être interrompu, par la commission, le concept du produit final et la partie du dossier technique correspondant au travail dont il a la charge.

La présentation de la réalisation consiste en la mise en œuvre dûment commentée par le candidat, de façon à vérifier les éléments de recette.

Pendant l'entretien, le candidat doit répondre à des questions qui ont pour but d'évaluer la part de travail réel qu'il a réalisé, son niveau d'implication au sein de l'équipe et le degré de satisfaction des critères d'évaluation.

Il est remis par l'équipe de projet au responsable de l'établissement de formation qui le transmettra aux membres du jury (de la commission d'évaluation), à la date spécifiée par l'autorité de tutelle ou, au plus tard, deux semaines avant la date de soutenance.

Ce dossier est commun à l'ensemble de l'équipe et regroupe l'ensemble du travail effectué par les étudiants, à savoir : les spécifications, la conception détaillée, les tests individuels, les tests d'intégrations, etc. A chaque chapitre, il différencie le travail effectué en commun par l'équipe et le travail individuel de chaque étudiant de l'équipe.

C'est un document unique. L'utilisation de feuilles de couleurs permettra de différencier le travail de chacun. Le nombre d'exemplaires du dossier se décline par projet de la manière suivante :

- deux pour les membres du jury,
- un pour l'établissement "Centre d'Examen",
- un par étudiant de l'équipe

Evaluation du Projet Informatique		Durée	--	-	0	+	++	Note
Dossier technique et Documentations diverses	Capacité à rendre compte à l'écrit (qualité des documents, précision, rigueur, clarté)							/20
	Capacité à décrire son travail personnel au sein d'un travail d'équipe							
	Capacité à participer à l'organisation d'une production écrite							
	Capacité à produire des documents							
Soutenance du dossier de l'étude	Capacité à rendre compte oralement (qualité de la présentation, précision, rigueur, clarté)	20 minutes						/20
	Capacité à exposer son travail personnel et à le situer au sein du travail de l'équipe de projet.							
	Capacité à synthétiser							
	Capacité à gérer le temps imparti							
	Capacité à conclure							
Présentation de la réalisation	Capacité à procéder à la mise en service d'un système et à démontrer que toutes les fonctionnalités sont assurées	20 minutes						/10
	Capacité à effectuer les tests de conformité au dossier de conception							
	Capacité à effectuer les recettes intermédiaires et à participer à la mise en oeuvre de la recette finale							
	Capacité à s'intégrer et travailler en équipe dans une démarche de projet							
Entretien	Qualité d'écoute et de dialogue	20 minutes						/10
	Capacité à argumenter et à réagir aux objections							
	Capacité à répondre avec pertinence, précision et exactitude							
	Capacité à rechercher et à exploiter une documentation							
	Capacité à être autonome dans l'exécution des tâches de réalisation, de codage, de test, d'installation, dont il assume la responsabilité							
Qualité de la réalisation	Capacité à mettre en oeuvre les solutions techniques retenues dans le respect des contraintes de la spécification							/20
	Capacité à respecter les contraintes économiques imposées par le cahier des charges							
	Capacité à respecter et suivre l'organisation prévisionnelle des tâches à effectuer							
	Capacité à réaliser tout ou partie d'un prototype informatique (logiciel et/ou matériel) en collaboration avec une équipe de projet							
	Etat et qualité de la réalisation							
Total		1 h						/80